



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 8 avril 2019

Étaient présents : 9

Christine MEGEVAND, André VESIN, Jean Claude RUFFON, Nicolas BERTHOUD, Christophe CLAEYS, Rémi JOMARD, Christophe CLAEYS, Jean Paul LE MANACH, Laurent REY, Gérard THOMASSON

Excusé : 1

Daniel ATROUNE,

Date de la convocation du conseil municipal : 03/04/2019

DELIBERATIONS

DELIBERATION 1 : Approbation du PLU

Suite à l'arrêt du projet de PLU end at du 16 juillet 2018, tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de SAINT-BLAISE, suite à l'enquête publique sur le projet de révision du PLU, vu le rapport et les conclusions de Madame le commissaire enquêteur, considérant que les avis émis par les Personnes Publiques Associées et les résultats de l'enquête publique nécessitent des adaptations mineures du projet de révision du PLU ne remettant pas en cause l'économie générale du projet, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le Plan Local d'Urbanisme (PLU) .

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2 : Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées

Les communes doivent délimiter les zones d'assainissement collectif où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées, ainsi que les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont tenues, afin de protéger la salubrité publique, d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif.

Suite à l'enquête publique, et au vu des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal décide d'approuver le zonage de l'assainissement des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 3 : Vote du compte administratif

Le compte administratif 2018 fait apparaître les résultats suivants pour 2018 :

- | | |
|------------------------------|-------------|
| - Excédent de fonctionnement | 181 510.62€ |
| - Déficit d'investissement | 346 584.23€ |

Soit un déficit total de 165 073.61 € pour 2018

Adoptée à l'unanimité

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	-	799 492,98	-	125 733,13	-	925 226,11
Opérations 2018	221 133,31	402 643,93 €	405 685,25 €	59 101,02 €	626 818,56	461 744,95
TOTAUX	221 133,31	1 202 136,91	405 685,25	184 834,15	626 818,56	1 386 971,06
Résultats de Clôture		981 003,60		- 220 851,10		760 152,50

DELIBERATION 4 : Approbation du budget primitif

Le budget primitif est adopté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 102 552.50 €	1 201 598.12 €
Recettes	1 102 552.50 €	1 201 598.12 €

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 5 : Affectation des résultats

Vu les résultats 2018, le conseil municipal décide d'affecter le déficit d'investissement de 220 851.10€ au compte 001 et l'excédent de fonctionnement réparti comme suit : 760 152.50 € au compte 002 et 220 851.10 au compte 1068.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 6 : Vote des taux

Le conseil municipal décide de maintenir les taux identiques à l'année 2018 soit :

- Taxe d'habitation 6.07%
- Taxe foncière (bâti) 4.06%
- Taxe foncière (non bâti) 24.24%

Adoptée à l'unanimité

COMMISSIONS

ASSOCIATIONS

Le carnaval organisé par les Oursons et Saint Blaise en Fête a été une belle réussite.

L'organisation du festival des musiques suit son cours. Il faut trouver des commissaires et des porte-drapeaux. L'atelier décoration est prévu samedi 13 avril à 14h.

Il faut prévoir de distribuer un flyer pour mobiliser des bénévoles.

BATIMENTS

Salle polyvalente : Les travaux extérieurs vont commencer. La fin des travaux est estimée pour fin mai.

Local des associations : Une demande a été faite pour une location du local. Le conseil municipal est d'accord sur le principe, moyennant une location symbolique estimée à 20 €. Une délibération sera prise dans ce sens.

Local poubelle « La fleur des champs » : Le copropriété a demandé à la commune si elle souhaiterait acquérir le local poubelle dont elle n'a plus l'utilité. Le conseil va réfléchir sur la question.

COMMUNICATION

Le site internet a reçu la visite de 60'000 visiteurs. C'est une belle réussite.

Le bulletin est en cours, il reste encore quelques articles à rédiger.

CCAS

SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

Les discussions sont difficiles avec la commune d'Andilly concernant la rénovation et l'extension de l'école d'Andilly, notamment en ce qui concerne le coût et la participation de Saint-Blaise. De nouvelles discussions doivent avoir lieu entre les 2 communes et entre les communes et la CCPC.

URBANISME

Un permis est en cours d'instruction : Construction de 2 logements – M Alves

Le chantier des carrés de l'habitat avance ; il faudra prévoir d'assister à des réunions de chantier.

VOIRIE

Sécurisation chef-lieu : Il reste encore les catadioptrés à poser. A voir avec Eiffage lors d'une prochaine réunion de chantier pour la salle.

Éclairage public RD1201 : On propose de changer les lanternes de l'éclairage public le long de la RD1201. Il reste à valider quels lampadaires on garde.

CCPC

- A partir de 2021, la CCPC prendra en charge les SPANCs (assainissement individuel).
- Une étude doit être faite concernant la réalisation d'une voie cyclable sur la CCPC entre le Mont Sion et Cuvat. Voie verte

SYNDICAT MIXTE

- Voir le compte rendu envoyé par Jean Paul Le Manach

Prochaine réunion le 6 Mai